



Barème Honoraires à compter du 1^{er} Septembre 2019

Mandat de vente Simple ou Favoriz*

*mandat de vente exclusif

**Forfait de 5000 € TTC
+ 4% du net vendeur**

Si le mandat de vente est détenu par une autre agence dans le cadre de vente en inter-cabinet, notre agence est rétribuée par l'agence titulaire du mandat par voie de rétrocession d'honoraires.

La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017.

Location baux d'habitation ou mixte.

Loi 89-462 du 06/07/1989

Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	7,00 € TTC / m² A la charge du bailleur et du locataire
---	--

Etat des lieux	3,00 € TTC / m² A la charge du bailleur et du locataire
-----------------------	--

NB : le montant TTC ne pourra excéder un mois de loyer par partie

Bail pro ou commercial : 12% TTC du loyer annuel par partie

Mandat de gestion locative

Pack Confort * <i>*voir conditions en agence</i>	7.50% TTC du loyer encaissé mensuel <i>+ 2,90€ TTC de frais administratifs mensuel</i>
--	--

Pack Classique avec assurance* <i>*voir conditions en agence</i>	9,95% TTC du loyer encaissé mensuel <i>+ 2,90€ TTC de frais administratifs mensuel</i>
--	--

Pack Privilège avec assurance* <i>*voir conditions en agence</i>	10,50% TTC du loyer encaissé mensuel <i>+ 2,90€ TTC de frais administratifs mensuel</i>
--	---

